

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Directive 91/155/CEE

DISPERSANT PNS LIQ.01

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE

Désignation Commerciale	DISPERSANT PNS LIQ.01
Fournisseur	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France) Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Polymère d'acide sulfonique

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif
En cas de contact prolongé et/ou répété, peut provoquer une irritation de la peau
Peut être irritant pour les yeux
Peut provoquer une irritation du nez et des voies respiratoires supérieures

Le déversement de ce produit dans le milieu naturel peut provoquer des effets néfastes sur les organismes vivants et sur le milieu aquatique.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens appropriés : Poudre, mousse, sable ou eau pulvérisée.
Eviter les grandes quantités d'eau.

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle : Porter des lunettes, des gants et un vêtement de sécurité imperméables pendant le nettoyage.

Protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les égouts.

Méthode de nettoyage : Contenir et récupérer les déversements.
L'impossibilité de maîtriser tout déversement doit être impérativement signalé aux autorités locales.
Enlever à l'aide d'une pelle ou aspirateur en évitant la production de poussières.
Peut rendre le sol glissant.
Mettre en fûts plastique pour élimination.
Ne mélanger à aucun autre déchet.
Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur.
Demander conseils auprès des autorités locales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage : Stocker dans un endroit frais et sec.
Eviter d'endommager les fûts.
Refermer soigneusement les fûts après utilisation.
Ne pas entreposer à proximité d'agents fortement oxydants.

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Les procédures de travail doivent être établies pour minimiser l'exposition de l'opérateur à ce produit. Lorsque cela n'est pas possible, les équipements personnels de protection suivants seront fournis :

Protection de la peau : vêtement et chaussures de sécurité recommandés.

Protection des mains : gants imperméables recommandés.

Protection des yeux : lunettes de sécurité recommandés.

Protection respiratoire : appareil adéquat de protection respiratoire recommandé.

Tout équipement individuel de protection doit être en conformité avec les directives européennes et doit être entretenu et stocké en bon état d'utilisation. Lorsque nécessaire, les opérateurs doivent être entraînés au bon usage des équipements de protection individuels fournis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nature chimique :	Polymère d'acide sulfonique
Aspect :	Liquide
Couleur :	Brun foncé
pH :	7.5 – 8.5
Ionicité :	Anionique
Solubilité :	Soluble dans l'eau en toutes proportions.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Matières à éviter :	Peut réagir avec des oxydants forts.
---------------------	--------------------------------------

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau :	Peut provoquer une irritation de la peau en cas de contact prolongé.
Contact avec les yeux :	Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion :	N'est pas classé comme « Nocif par ingestion ». Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.
Inhalation :	Peut provoquer une irritation grave du nez et des voies respiratoires supérieures en cas de contact prolongé

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Environnement aquatique :	Ce produit peut être nocif pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Ce produit présente une faible biodégradabilité. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.
---------------------------	---

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Au cours de l'élimination des déchets ou excédents, éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas rejeter dans les égouts.
Ne mélanger à aucun autre déchet.
Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur.
Demander conseils auprès des autorités locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non concerné.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon les arrêtés des 10 Octobre 1983 et 21 Février 1990 en application des directives CEE n° 67-548 et 88-379.

Risques :

R 36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R 37 : Irritant pour les voies respiratoires.

R 52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spécialement fiche de données de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Usages : Dispersant et agent d'unisson pour la teinture du polyester.
Dispersant polyvalent pour colorants ou charges.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

N° de version : 0001

Date de révision : 10.2000